



## Le Chablais : les enjeux d'une forte attractivité

*Situé en Haute-Savoie, le Chablais présente deux facettes, l'une urbaine autour du Lac Léman, l'autre montagneuse. Le territoire compte près de 130 000 habitants en 2010. Depuis 1970, la population ne cesse d'augmenter, à un rythme soutenu. Des familles, souvent composées d'actifs très qualifiés, s'installent dans ce territoire au cadre de vie agréable, à proximité de la Suisse. Les déplacements domicile-travail engendrent un trafic routier quotidien intense, notamment sur le pourtour lémanique. Le revenu fiscal, fortement lié aux salaires, est élevé. Pour le territoire, dans un contexte de pression foncière accrue, l'un des enjeux consiste à maintenir une offre de logements accessibles à tous, tout en préservant les espaces naturels. Il s'agit également de poursuivre le désenclavement, notamment en développant des modes de transports en commun alternatifs à l'automobile.*

Florence Léger  
Mustapha Touahir

Ce numéro de La Lettre-Analyses est téléchargeable à partir du site Internet [www.insee.fr/rhone-alpes](http://www.insee.fr/rhone-alpes), à la rubrique « Publications ».

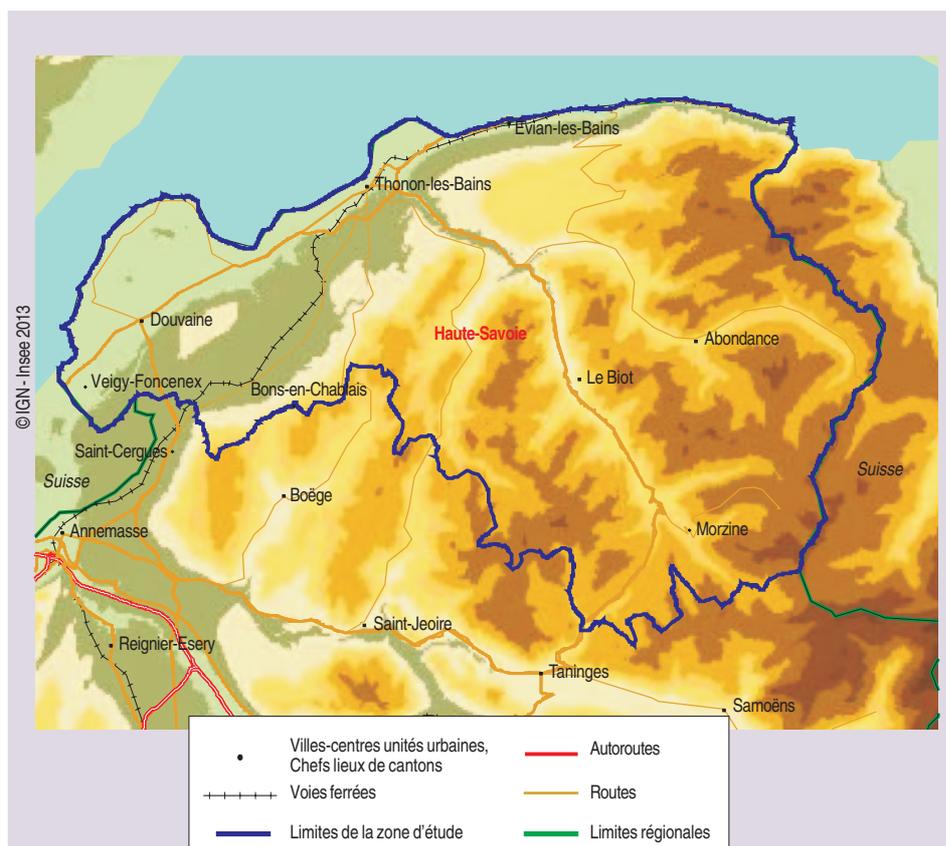
Le Chablais est la région la plus septentrionale des Alpes françaises. Il s'étend sur 870 km<sup>2</sup> au nord-est de la Haute-Savoie, entre le lac Léman et la vallée du Giffre. L'est et le sud du Chablais sont montagneux. Le territoire est touristique et correspond, au niveau administratif, à l'arrondissement de Thonon-les-Bains. Il comprend 62 communes.

Les Chablaisiens représentent 2 % de la population rhônalpine ; en 2010, ils sont 128 600. La densité du Chablais est identique à celle de Rhône-Alpes : on compte en effet autant d'habitants au km<sup>2</sup> dans le Chablais que dans la région (148). Comme en Rhône-Alpes, la

population est concentrée dans les grandes aires urbaines. Environ 9 habitants sur 10 résident sur le pourtour lémanique, notamment en raison de la topographie montagneuse du territoire et de la concentration des zones d'emploi. Les terres agricoles, forêts et milieux naturels recouvrent 90 % de la superficie du Chablais.

Thonon-les-Bains est la principale aire urbaine du territoire ; elle rassemble 86 000 habitants, soit près de sept Chablaisiens sur dix. Entre 1999 et 2010, l'aire urbaine de Thonon-les-Bains s'est non seulement étalée, mais elle s'est surtout densifiée. Elle compte 15 000 habitants supplémentaires.

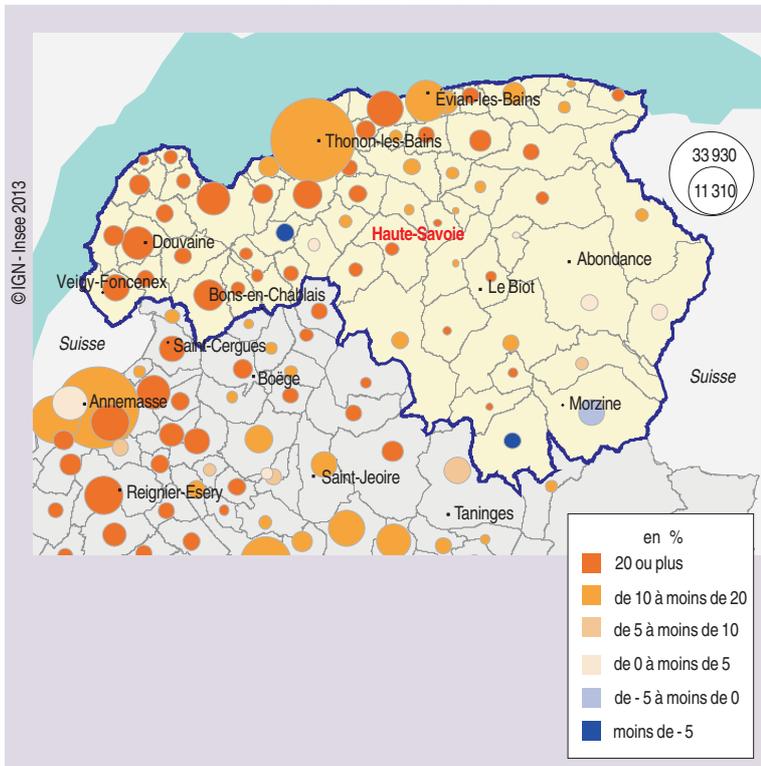
### Relief et voies de communication



## L'immense majorité des habitants vit sous l'influence des villes

## La croissance démographique est très soutenue

### Nombre d'habitants en 2010 et évolution de la population entre 1999 et 2010



Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2010

### Carte d'identité du territoire

	Chablais		Référence		Région
	1999	2010	1999	2010	2010
Population	106 268	128 639	335 287	375 122	6 230 691
Poids dans la région (en %)	1,9	2,1	5,9	6,0	///
Densité (hab./km <sup>2</sup> )	122	148	43	48	143
Nombre de communes	62	62	314	314	2 879
Part de la population dans l'espace des grandes aires urbaines (en %)	89,2	90,4	54,2	56,4	88,4
Part des moins de 25 ans (en %)	31,5	30,2	30,9	29,3	31,7
Part des 65 ans et plus (en %)	14,1	15,3	14,4	16,0	16,2
Indice de jeunesse (moins de 25 ans / 65 ans et plus)	2,23	1,98	2,14	1,83	1,96

Sources : Insee, Recensements de la population 1999 et 2010 (exploitation principale) - Direction des Collectivités locales

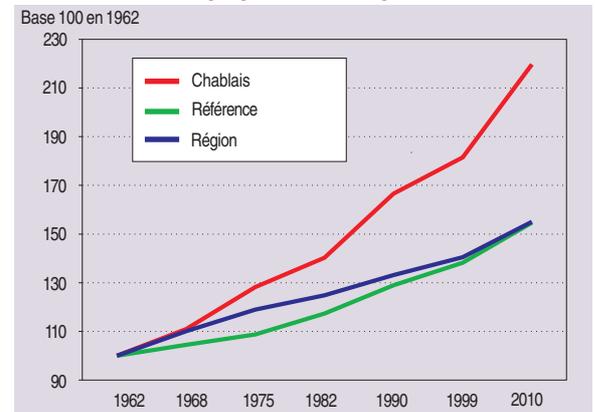
Deux habitants sur dix vivent sous l'influence du Genevois. Depuis 1999, l'aire urbaine de Genève-Annemasse (partie française) a davantage crû que celle de Thonon-les-Bains. On y compte 18 800 Chablaisiens supplémentaires

en 10 ans. Les deux tiers de cet accroissement s'expliquent par l'extension du territoire de l'aire de Genève-Annemasse : en effet, 11 communes n'étaient pas sous l'influence de cette aire 10 ans auparavant.

Les territoires de Morzine et d'Abondance regroupent le reste de la population du Chablais. L'aire de Morzine compte 4 400 habitants, celle d'Abondance 3 400. C'est dans cette partie du Chablais que se trouvent les principales stations de montagne : Morzine, Les Gets, Avoriaz, Châtel.

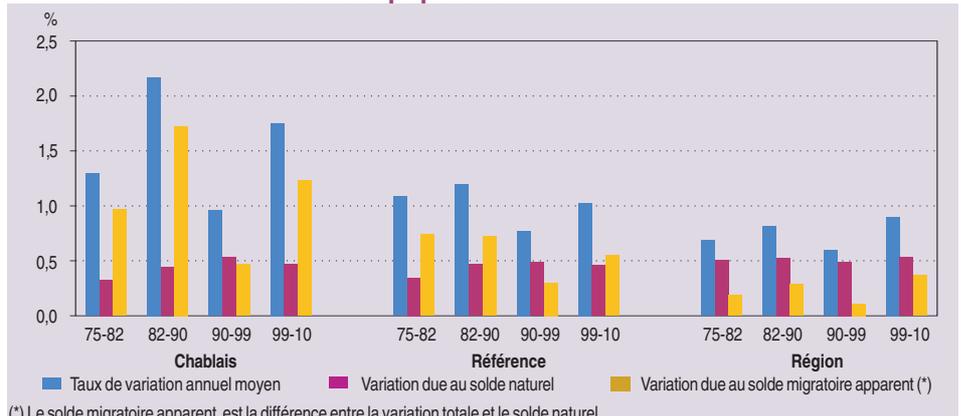
Au cours des cinquante dernières années, la population du Chablais a doublé, passant de 58 600 au début des années soixante à 128 600 en 2010. Cette augmentation est quatre fois plus rapide que celles de la zone de référence<sup>1</sup> et de

### Évolution de la population depuis 1962



Source : Insee, Recensements de la population

### Taux de variation annuel de la population



(\*) Le solde migratoire apparent est la différence entre la variation totale et le solde naturel

Sources : Insee - Recensements de la population - État Civil

## Flux migratoires\* par âge et par catégorie socioprofessionnelle entre 2003 et 2008

Par âge	Arrivées	Départs	Solde	Solde en % de la population (en l'absence de migrations)
De 5 à 14 ans	1 923	1 275	648	+4,1
De 15 à 19 ans	660	1 207	-547	-6,8
De 20 à 29 ans	3 825	3 130	695	+5,6
De 30 à 39 ans	3 723	2 229	1 494	+8,8
De 40 à 54 ans	2 368	1 853	515	+1,9
De 55 à 64 ans	900	773	127	+0,9
65 ans et plus	932	679	253	+1,4
<b>Ensemble</b>	<b>14 332</b>	<b>11 145</b>	<b>3 187</b>	<b>+2,8</b>

Source : Insee, Recensement de la population 2008 (exploitation principale)

Par CS (15 ans et plus)	Arrivées	Départs	Solde	Solde en % de la population (en l'absence de migrations)
Agriculteurs exploitants	15	35	-20	-3,1
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	503	406	97	+2,0
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1 683	898	785	+11,3
Professions intermédiaires	2 979	1 747	1 232	+8,5
Employés	2 505	1 952	553	+3,1
Ouvriers	1 710	1 299	411	+2,8
Retraités	1 287	1 033	254	+1,1
Étudiants et élèves	670	1 758	-1 088	-14,3
Autres inactifs	835	644	191	+2,5
<b>Ensemble</b>	<b>12 187</b>	<b>9 773</b>	<b>2 414</b>	<b>+2,5</b>

\* Il s'agit des migrations internes au territoire français (France métropolitaine + DOM). Elles ne tiennent donc pas compte des échanges avec l'étranger.

Source : Insee, Recensement de la population 2008 (exploitation complémentaire)

### Les nouveaux arrivants modifient la structure sociale du territoire

Rhône-Alpes. Le Chablais porte en partie la croissance de la Haute-Savoie, qui est l'un des départements les plus dynamiques de France. L'accroissement de la population chablaisienne est particulièrement fort au cours de la dernière

décennie (+ 22 000 habitants). Cette tendance concerne l'ensemble des communes, y compris les plus peuplées comme Thonon-les-Bains, Évian-les-Bains et Publier.

Le Chablais conjugue excédent naturel et apport migratoire. Les entrées sur le territoire constituent cependant le principal moteur démographique. Le solde migratoire contribue en effet pour deux tiers à l'accroissement annuel moyen. Il évolue au rythme de + 1,2 % par an, deux fois plus vite qu'en zone de référence, et trois fois plus qu'en Rhône-Alpes. Le solde naturel évolue de + 0,5 % chaque année depuis 1999, autant que dans la zone de référence ou Rhône-Alpes.

Si les tendances démographiques observées sur la période récente se poursuivaient, le Chablais compterait 38 000 personnes de plus en 2040, soit environ 1 250 personnes supplémentaires en moyenne chaque année.

En cinq ans, le Chablais enregistre un solde migratoire positif de 3 200 personnes en provenance de France métropolitaine. 14 300 personnes entrent sur le territoire, tandis que 11 100 le quittent. Si les gains les plus importants s'effectuent avec l'Île-de-France (+ 1 600) et le Nord-Pas-de-Calais (+ 650), c'est cependant avec la région Rhône-Alpes que les mouvements sont les plus intenses, en particulier avec le reste de la Haute-Savoie (3 700 arrivées pour 3 300 départs). On compte également de nombreuses arrivées depuis l'étranger. En cinq ans, 4 000 personnes se sont installées dans le Chablais, dont 2 200 depuis la Suisse.

Les départs du Chablais sont motivés en premier lieu par la poursuite d'études et la recherche d'un premier emploi. Les jeunes de 15-24 ans constituent en effet la seule tranche d'âge déficitaire (- 900 personnes en cinq ans). La pyramide des âges du Chablais présente d'ailleurs un creux entre 18 et 25 ans, caractéristique des territoires ayant peu ou pas de structures universitaires. Le Chablais attire en revanche les familles, avec ou sans enfants. On compte 2 500 personnes supplémentaires parmi les 25-39 ans et 650 enfants de plus. Ainsi, un arrivant sur deux a entre 25 et 39 ans (contre 21 % pour la population déjà résidente dans le territoire).

Ces arrivées de population confèrent au Chablais un visage plutôt jeune. Les habitants de moins de 44 ans sont ainsi plus présents que dans la zone de référence. Les personnes de 65 ans et plus sont, à l'inverse, sous-représentées. Le Chablais n'échappe pas pour autant au vieillissement

### Les caractéristiques des logements

	Chablais			Référence	
	Nombre	Part en %	Évolution 1999/2010 en %	Part en %	Évolution 1999/2010 en %
Résidences principales	55 149	60,8	+28,2	43,3	+18,3
Résidences secondaires	29 100	32,1	+9,3	49,1	+14,5
Logements occasionnels	1 321	1,5	+116,3	2,9	+56,7
Logements vacants	5 113	5,6	+26,5	4,7	+32,4
<b>Ensemble des logements</b>	<b>90 684</b>	<b>100,0</b>	<b>+22,0</b>	<b>100,0</b>	<b>+17,8</b>

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2010 (exploitation principale)

### Les caractéristiques des résidences principales

	Chablais			Référence	
	Nombre	Part en %	Évolution 1999/2010 en %	Part en %	Évolution 1999/2010 en %
<b>Les résidences principales par type</b>					
Maisons	29 170	52,9	///	53,8	///
Appartements	25 623	46,5	///	45,5	///
Autres	355	0,6	///	0,8	///
<b>Les résidences principales par statut d'occupation</b>					
Propriétaires	34 962	63,4	+36,8	62,9	+29,8
Locataires d'un logement vide non HLM	11 281	20,5	+34,7	18,7	+17,5
Locataires d'un logement vide HLM	5 645	10,2	+7,9	10,7	+5,2
Locataires d'un logement meublé	1 372	2,5	+19,2	3,3	-4,1
Logés gratuitement	1 889	3,4	-30,5	4,5	-31,8
<b>Ensemble des résidences principales</b>	<b>55 149</b>	<b>100,0</b>	<b>+28,2</b>	<b>100,0</b>	<b>+18,3</b>

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2010 (exploitation principale)

<sup>1</sup> Le territoire étudié est comparé à un territoire dit "de référence", englobant à la fois le territoire étudié et des territoires ayant des caractéristiques similaires. Cinq territoires de références sont définis : "les grandes agglomérations", "les villes moyennes", "le périurbain", "le rural" et "les stations de montagne".

Le Chablais est comparé au territoire composé de "stations de montagne". Cette zone de référence est constituée des communes du Chablais, du Pays du Mont-Blanc, des Alpes Sud Isère, du Royans-Vercors, de la Maurienne et de la Tarentaise-Vanoise.

## Une vocation résidentielle affirmée

## De bonnes conditions de vie

démographique. En 2010, près de 20 000 personnes ont 65 ans ou plus (15,3 % de la population). À l'horizon 2040, leur nombre s'élèverait à plus de 40 000 (26 %), dont près de 10 000 auraient 80 ans ou plus. La prise en compte du vieillissement de la population constituera rapidement, pour les acteurs locaux, un enjeu majeur.

Les migrations résidentielles ne modifient pas seulement la structure par âge du territoire ; elles influent également sur son profil socio-professionnel. Les gains migratoires sont, par exemple, très élevés parmi les professions intermédiaires (+ 1 200), ainsi que parmi les cadres et professions intellectuelles supérieures (+ 800) : 14 % des nouveaux arrivants appartiennent à cette dernière catégorie socioprofessionnelle, contre 6 % seulement parmi les Chablaisiens déjà sur place. On observe la même dynamique pour les professions intermédiaires : 24 % des nouveaux arrivants, contre 14 % parmi les Chablaisiens stables. Le poids de ces catégories socioprofessionnelles se renforce donc. En revanche, on retrouve le schéma inverse pour les employés et les ouvriers : ils s'installent de moins en moins dans le Chablais. De manière générale, une telle situation est caractéristique des territoires attractifs d'un point de vue résidentiel ; le Genevois Français connaît par exemple des tendances similaires.

Un des enjeux est de stabiliser ces mouvements, pour créer une cohésion sociale entre les personnes natives du territoire, de milieu souvent plus modeste, et les personnes arrivantes, généralement plus aisées.

Les nouveaux arrivants viennent dans le Chablais pour y résider plutôt que pour y travailler. La vocation résidentielle du territoire s'observe à travers des mouvements pendulaires de plus en plus intenses. Chaque jour, 20 300 actifs quittent le Chablais pour se rendre à leur travail, soit un taux de sortie de 34 %. Cette spécificité reste toutefois relative lorsqu'on compare le Chablais à son voisin du Genevois Français, où un actif sur deux travaille en dehors de la zone.

Le phénomène s'est renforcé dans le Chablais au cours de la dernière décennie : le taux de sortie du territoire a augmenté de 5 points entre 1999 et 2010 ; seulement 13 000 actifs étaient concernés il y a dix ans. Cette évolution s'explique notamment par l'entrée en vigueur des accords bilatéraux entre la Suisse et l'Union Européenne. L'influence de la Confédération helvétique est en effet grandissante : un actif occupé chablaisien sur quatre y travaille. 11 400 Chablaisiens travaillent dans le canton de Genève, et 3 150 dans le canton de Vaud. S'il reste en retrait comparativement à son voisin genevois, le Chablais demeure très ouvert sur l'extérieur.

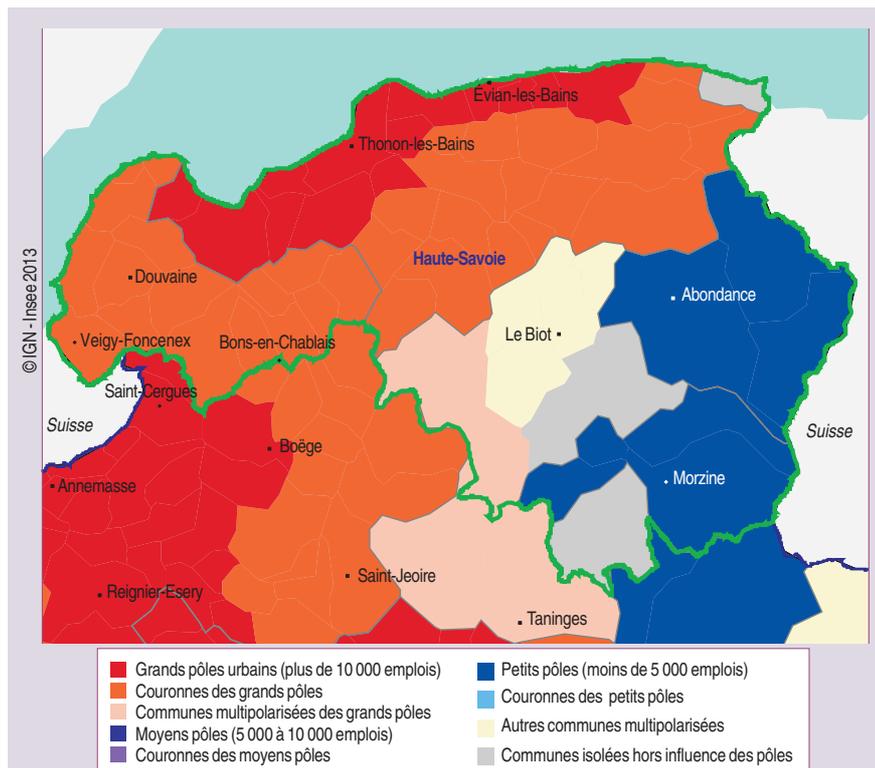
L'utilisation de la voiture individuelle prédomine. Huit actifs sur dix l'utilisent pour aller travailler, quand seulement 7 % ont recours aux transports en commun (11 % en Rhône-Alpes). La maîtrise des déplacements domicile-travail constitue un enjeu fort pour les acteurs locaux. La géographie du territoire, conjuguée à un nombre de navettes toujours plus important, crée en effet des problèmes de congestion et de saturation du réseau routier, lesquels peuvent nuire à la qualité de vie des habitants. Le projet de ligne TER CEVA reliant Thonon-les-Bains à Genève illustre la volonté locale de développer des modes de déplacement alternatifs à l'automobile.

Dans le Chablais, le revenu moyen par foyer fiscal s'élève, en 2010, à 29 900 euros. Il est nettement plus élevé qu'en Rhône-Alpes (24 900 euros), mais inférieur à celui du Genevois Français tiré vers le haut par les nombreux travailleurs frontaliers (33 100 euros). C'est d'ailleurs en partie le nombre croissant de ces travailleurs qui explique l'évolution récente du revenu dans le Chablais. Entre 2006 et 2010, celui-ci a fortement augmenté (+ 9 %). Cette hausse se situe entre celle du Genevois Français d'une part (+ 15 %), et celle de la zone de référence d'autre part (+ 6 %).

Malgré tout, près de 10 % de la population vit avec de bas revenus. C'est cinq points de moins qu'en Rhône-Alpes. Cela s'explique par une situation de l'emploi plutôt favorable, en lien avec la proximité des pôles d'emploi. Thonon-les-Bains, principale ville du territoire (26 % de la population chablaisienne), concentre la précarité (46 % des foyers à bas revenus). C'est dans cette commune que l'on trouve la plupart des logements sociaux ; le revenu fiscal médian par unité de consommation y est le plus bas (20 200 euros).

Seuls 15 % des salariés du Chablais ont un emploi précaire (intérim, emploi aidé et autre emploi à durée limitée). C'est beaucoup moins que dans la zone de référence (21 %), mais davantage que

## Les aires d'influence des villes



## Ménages selon la catégorie sociale de la personne de référence

En %	Chablais		Référence		Région	
	1999	2010	1999	2010	1999	2010
Agriculteurs exploitants	1,0	0,8	1,1	1,0	1,3	0,9
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	7,7	6,8	8,1	7,6	5,9	5,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	7,6	10,4	6,8	8,9	9,5	11,9
Professions intermédiaires	14,5	16,5	15,9	17,4	15,4	16,0
Employés	11,8	12,4	12,1	11,8	10,6	11,0
Ouvriers	23,6	19,7	22,1	18,6	20,3	17,4
Retraités	27,2	29,9	27,5	31,4	28,8	31,7
Étudiants et élèves	0,8	0,3	0,5	0,2	2,6	2,0
Autres inactifs	5,7	3,2	5,8	3,2	5,7	3,8
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2010 (exploitation complémentaire)

## Revenus annuels moyens et composition du revenu

En euros de 2010	Chablais		Référence		Région	
	2006	2010	2006	2010	2006	2010
Revenu annuel moyen par foyer fiscal	27 373	29 859	24 930	26 376	24 112	24 880
Foyers fiscaux non imposés (en %)	42,7	42,2	41,5	41,3	43,8	43,8
Revenu annuel par foyer fiscal imposé	36 669	40 116	34 121	36 105	34 530	35 685
Part des pensions et retraites dans le revenu fiscal (en %)	///	17,7	///	21,2	///	23,4

Sources : Insee - DGFIP - Impôt sur le revenu des personnes physiques et Revenus fiscaux localisés des ménages

## Un territoire bien pourvu en équipements

dans le Genevois Français où les conditions d'emploi sont, de ce point de vue, plus favorables (13 %).

En 2010, 8,1 % des Chablaisiens âgés de 15 à 64 ans déclarent être au chômage au sens du recensement de la population. Le chômage est ainsi moins élevé qu'au niveau régional (10,2 %). Cela tient notamment à l'abondance d'emplois saisonniers (cette explication vaut aussi pour la

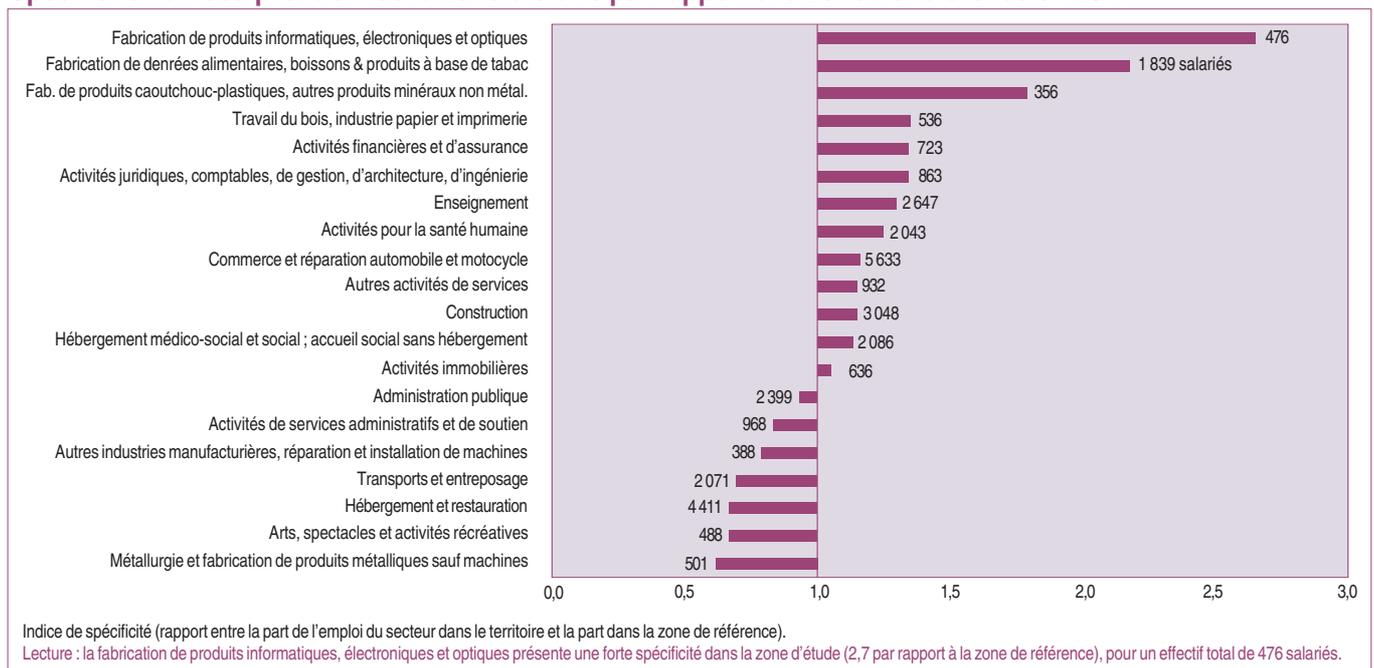
zone de comparaison où le taux de chômage est de 6,7 %).

Comme partout ailleurs depuis la crise de 2008, la situation de l'emploi ne cesse de se dégrader. Le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois augmente continuellement. Les femmes sont plus exposées au chômage que les hommes (1,9 point de différence contre 1,6 dans la zone de référence). L'activité féminine est moins soutenue dans le Chablais : le temps partiel des femmes, qu'il soit choisi ou subi, représente 37,3 %, contre 34,5 % dans la zone de référence.

Les jeunes Chablaisiens sont plutôt bien insérés, comparativement aux jeunes rhônalpins. 16,8 % des jeunes âgés entre 18 et 24 ans ne sont ni étudiants ni en emploi, alors qu'ils sont 17,5 % en Rhône-Alpes (et 18,5 % dans le Genevois Français). Les jeunes sont par ailleurs plus nombreux qu'en Rhône-Alpes ou dans le Genevois à être titulaires d'un diplôme professionnel de type CAP, BEP et Baccalauréat professionnel (respectivement 58 %, 54 %, 55 %). Les emplois occupés par les jeunes sont adaptés aux activités présentielle et touristiques du Chablais : services à la personne, emplois touristiques et industriels.

Les nouveaux arrivants s'installent également dans le Chablais parce que le territoire est bien pourvu en équipements. Plus d'une commune sur deux est au moins pôle de proximité, c'est-à-dire qu'elle propose en son sein plus de la moitié des équipements de la gamme (école, boulangerie, pharmacie, etc.). Cela tient à la conjugaison de deux facteurs : par la forte présence du tourisme en montagne d'une part, et par le caractère très urbain du pourtour lémanique d'autre part. Cinq communes sont pôles

## Spécificité du tissu productif de la zone d'étude par rapport à la zone de référence en 2011



Source : Insee, Clap 2011 - Champ complet hors agriculture et défense

Avertissement : cet indice doit être utilisé avec prudence, celui-ci ayant peu de signification pour les activités à faible effectif.

## Marché du travail

15 ans et plus	1999			2010		
	Chablais	Référence	Région	Chablais	Référence	Région
<b>Actifs ayant un emploi</b>	<b>46 076</b>	<b>150 029</b>	<b>2 308 240</b>	<b>60 205</b>	<b>177 147</b>	<b>2 679 390</b>
<i>dont salariés</i>	39 143	124 365	2 017 413	51 609	146 316	2 345 100
<i>dont non salariés</i>	6 933	25 664	290 827	8 595	30 831	334 290
<b>Chômeurs</b>	<b>4 534</b>	<b>12 101</b>	<b>286 935</b>	<b>5 312</b>	<b>12 728</b>	<b>302 880</b>
Chômeurs dans la population active (en %)	8,9	7,4	11,0	8,1	6,7	10,2

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2010 (exploitation principale)

### Un parc de logement très important

intermédiaires : Évian-les-Bains, Douvaine, Morzine, Publier et Bons-en-Chablais. Ces pôles intermédiaires structurent le territoire en plusieurs bassins de vie. Thonon-les-Bains est le seul pôle de services de la gamme supérieure.

Dans le Chablais, les temps d'accès aux équipements sont très faibles. Les habitants accèdent immédiatement à la gamme de proximité (une minute en moyenne). Ils mettent cinq minutes pour accéder aux équipements de la gamme intermédiaire, et treize minutes pour ceux, plus rares, de la gamme supérieure. Signe d'une bonne desserte du territoire, seulement 2 % de la population chablaisienne est très éloignée (à plus de 30 minutes) des équipements de cette dernière gamme.

L'accessibilité des équipements dans le Chablais ne doit pas occulter certains problèmes de saturation qu'amplifie notamment le caractère touristique de la zone. C'est là un enjeu important pour les acteurs du territoire.

Le parc de logement dans le Chablais est important. On compte plus de 90 000 logements en 2010, pour 128 600 habitants. La construction est soutenue, davantage que dans la zone de référence. Entre 1999 et 2010, 16 300 logements supplémentaires ont été construits. La part des

résidences principales (61 %) croît, en lien avec l'augmentation de la population. Mais le territoire, qui a également une vocation touristique, est bien pourvu en résidences secondaires : un logement sur trois. C'est moins que dans la zone de référence, où les résidences secondaires représentent la moitié du parc de logements. Le parc de résidences secondaires, en volume, continue néanmoins de croître (+ 2 500 logements en dix ans).

L'accroissement rapide de la population, provoqué par l'arrivée de familles, a entraîné un important besoin de logements. Jusqu'en 2003, on construisait davantage de logements neufs individuels que collectifs. Dès 2003, la construction de logements collectifs neufs dépasse la construction individuelle, en particulier en 2005 et 2009, où les écarts entre les deux types de construction sont importants.

Finalement, malgré la pression démographique qui s'exerce sur le territoire, le nombre d'appartements affiche une croissance de très peu supérieure à celui des maisons individuelles entre 1999 et 2010 : 33 % contre 29 %. La maison individuelle représente plus de la moitié de l'habitat du Chablais (53 %). C'est autant que dans la zone de référence, mais plus qu'en Rhône-Alpes. Dans un contexte de pression foncière accrue, où opère la proximité de la Suisse, l'enjeu consiste à développer une offre de logements accessibles à tous, et compatible avec la maîtrise de l'étalement urbain.

Dans le Chablais, la surface agricole utile (SAU) totale des exploitations couvre 20 700 hectares. Elle recule de - 11 % en dix ans, contre - 3 % dans la zone de comparaison. Ce changement s'opère au profit des zones urbaines, mais aussi des taillis, des landes et de la forêt. Les exploitations sont souvent spécialisées dans

### L'espace consacré à l'agriculture recule

### Répartition de l'emploi par sphère d'activité en 2010

	Chablais		Référence
	Effectifs	%	%
Activités présentielle	32 731	75,9	78,2
Activités non présentielle	10 385	24,1	21,8
<b>Ensemble</b>	<b>43 115</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Insee - Recensement de la population 2010 (exploitation complémentaire)

### Huit Chablaisiens sur dix travaillent dans le tertiaire

### Déplacements domicile-travail

Ensemble des actifs*	1999		2010	
	Nombre	%	Nombre	%
<b>Actifs occupés (au lieu de résidence)</b>	<b>46 078</b>	<b>100,0</b>	<b>60 228</b>	<b>100,0</b>
<i>Résidant et travaillant dans la zone</i>	32 944	71,5	39 902	66,3
<i>dont résidant et travaillant dans la même commune</i>	17 292	37,5	18 840	31,3
<i>Travaillant en dehors de la zone</i>	13 134	28,5	20 326	33,7
<b>Emplois dans la zone (au lieu de travail)</b>	<b>35 619</b>	<b>100,0</b>	<b>43 205</b>	<b>100,0</b>
<i>Occupés par des actifs résidant dans la zone</i>	32 944	92,5	39 902	92,4
<i>Occupés par des actifs résidant hors de la zone</i>	2 675	7,5	3 303	7,6
<b>Nombre d'emplois / nombre d'actifs</b>	<b>0,77</b>	<b>///</b>	<b>0,72</b>	<b>///</b>

\* Dans ce tableau, les actifs occupés sont pris en compte quel que soit leur âge (donc y compris les quelques actifs âgés de 14 ans).

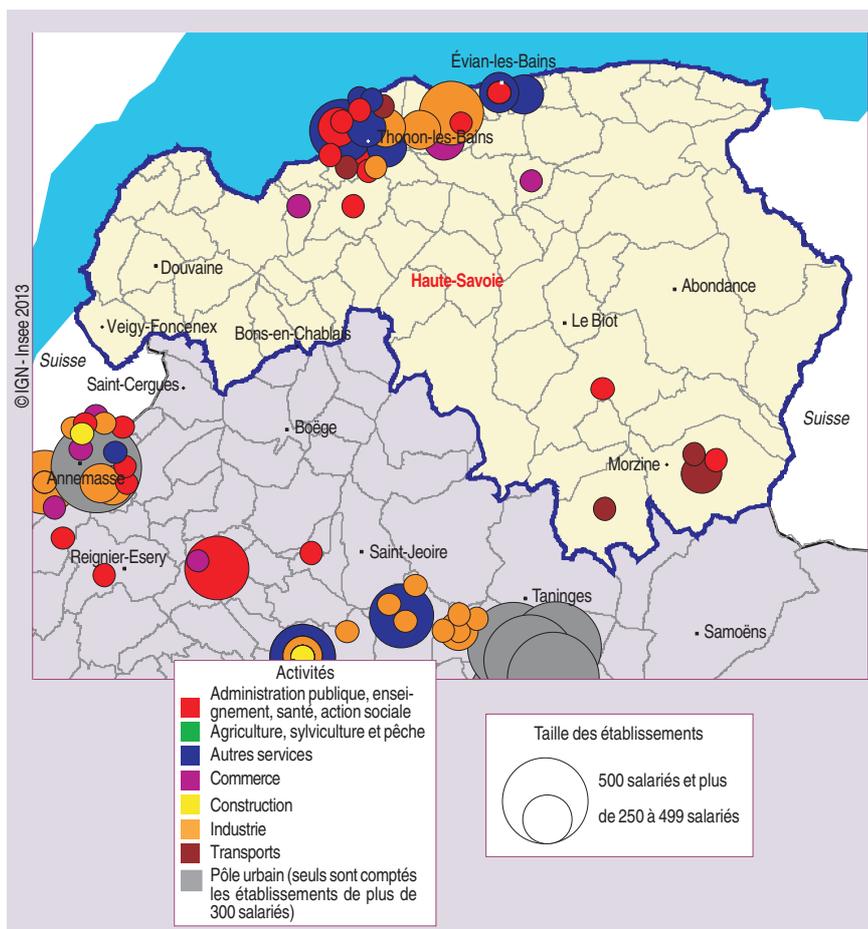
Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2010 (exploitation principale)

## Créations d'établissement

Période	Chablais		Référence
	Ensemble	Évolution entre les 2 périodes (%)	Évolution entre les 2 périodes (%)
En 2012	1 431	///	///
Flux annuel moyen 2003-2005	772		
Flux annuel moyen 2010-2012	1 424	+ 84,4	+ 56,2

Source : Insee, Sirène - Champ ICS

## Les établissements de plus de 100 salariés au 31 décembre 2010



Source : Insee, Clap 2011

## Répartition de l'emploi par fonction en 2010

	Chablais		Référence
	Effectifs	(%)	(%)
Conception, recherche	424	1,0	1,0
Prestations intellectuelles	1 114	2,6	2,3
Agriculture	802	1,9	2,0
Bâtiment	4 007	9,3	8,9
Fabrication	3 297	7,6	7,9
Commerce interentreprises	947	2,2	2,0
Gestion	4 911	11,4	10,2
Transport, logistique	2 829	6,6	7,8
Entretien, réparation	3 202	7,4	7,2
Distribution	4 580	10,6	9,8
Services de proximité	6 858	15,9	16,1
Éducation, formation	2 214	5,1	4,2
Santé action sociale	3 926	9,1	7,9
Culture, loisirs	1 363	3,2	5,4
Administration publique	2 640	6,1	7,4
<b>Ensemble</b>	<b>43 115</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Insee, Recensement de la population 2010 (exploitation complémentaire)

l'élevage (46 % se consacrent à l'élevage bovin, 19 % aux ovins et caprins). Le nombre d'exploitations a diminué de - 46 % en 10 ans, nettement plus que dans la zone de référence (- 37 %). Cette baisse relève en partie d'un phénomène de concentration : la SAU moyenne par exploitation est passée de 22 à 37 hectares, ce qui correspond à une évolution de + 65 % (+ 55 % dans la zone de référence). De fait, les exploitations de petite taille sont celles qui disparaissent le plus.

La production au sein d'un groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC) se développe : 5 % il y a 10 ans contre 12 % en 2010.

De manière générale, huit emplois sur dix dans le Chablais (33 000 emplois) relèvent du tertiaire, autant que dans la zone de référence. En 35 ans, la part de ce secteur progresse de 16 points.

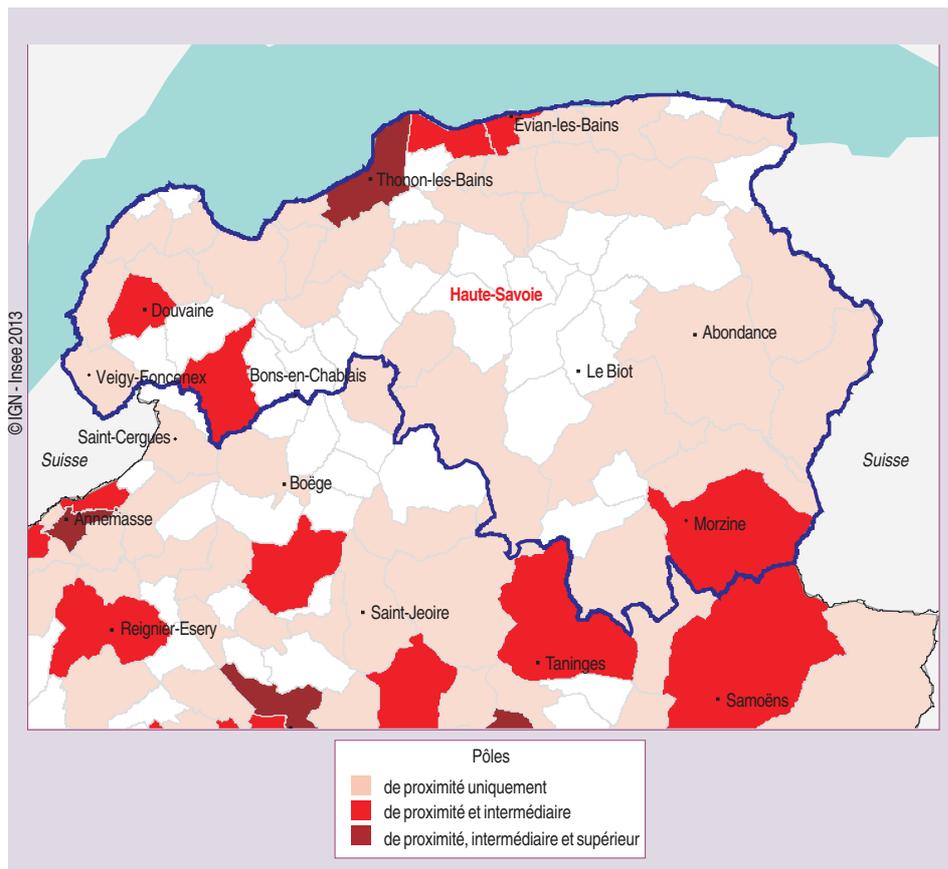
L'emploi est plus particulièrement tourné vers les activités présentes, c'est-à-dire destinées à la population présente. Quatre types d'activités représentent ensemble plus de la moitié de l'activité présente (56 %) : on compte parmi elles les services de proximité (20 %), la distribution (13 %), la santé et l'action sociale (12 %) et les activités liées au bâtiment (11 %). Les services de proximité et la distribution sont particulièrement représentés par rapport à la région (33 % contre 24 %). Ils sont en fait très proches du niveau observé dans la zone de référence, vraisemblablement en raison de la topographie montagneuse du territoire, laquelle ne facilite pas les déplacements et encourage l'installation de commerces de proximité.

Le Chablais est un territoire touristique. On compte 128 lits touristiques pour 100 habitants (contre 268 dans la zone de référence mais seulement 36 en Rhône-Alpes). Par ailleurs, plus d'un emploi salarié sur six est généré par l'activité touristique (soit 17 %). C'est certes moins que pour les voisins de la Tarentaise (40 %), du Mont-Blanc (25 %) ou de la Maurienne (20 %). C'est en revanche beaucoup plus que pour le Genevois Français où l'on ne compte que 5 % d'emploi salarié touristique, autant qu'en Rhône-Alpes. Dans le Chablais, la saisonnalité hivernale est beaucoup plus marquée que celle d'été.

Avec 2 000 emplois perdus depuis 1975, l'industrie représente désormais 12 % de l'emploi total, soit 5 200 emplois. Plus d'un quart des emplois industriels (un millier) relève de l'agro-alimentaire. Cela s'explique par la présence de l'établissement SA Eaux minérales d'Évier-les-Bains (communes de Publier et d'Évier-les-Bains). La fabrication du papier/carton concerne 300 emplois, au sein des papeteries du Léman. Enfin, le Chablais se caractérise aussi par des emplois dans la fabrication de produits métalliques et de produits informatiques, électroniques et optiques.

Pour les acteurs locaux, le développement des activités du tertiaire, liées notamment aux loisirs, doit accompagner le maintien de l'industrie, afin de répondre aux besoins d'une population active locale très diverse. ■

## Pôles de services



Source : Insee, BPE 2012

### Le partenariat :

L'Insee Rhône-Alpes et la Région Rhône-Alpes, liés dans le cadre d'un partenariat, réalisent des synthèses socio-économiques territoriales.

Les territoires étudiés sont identiques aux périmètres d'intervention économique du Conseil Régional, à savoir les Contrats de Développement Durable de Rhône-Alpes (CDDRA) et les Parcs Naturels Régionaux (PNR).

Sur la base de données communes à chaque territoire et d'échanges avec les acteurs locaux, ces études présentent une analyse des principales caractéristiques démographiques et économiques. Elles visent à mettre en avant les enjeux propres à chaque territoire.

### INSEE Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi  
69401 Lyon cedex 03  
Tél. 04 78 63 28 15  
Fax 04 78 63 25 25

### Directeur de la publication :

Pascal Oger

### Rédacteur en chef :

Thierry Geay

### Pour vos demandes d'informations statistiques :

- site [www.insee.fr](http://www.insee.fr)
- n° 0 972 724 000 (lundi à vendredi de 9h à 17h)
- message à [insee-contact@insee.fr](mailto:insee-contact@insee.fr)

Dépôt légal n°1004, juin 2014

© INSEE 2014 - ISSN 1763-7775

### Fiscalité locale en 2008\*

	Chablais		Référence	
	Produit en euro/habitant	Produit en %	Produit en euro/habitant	Produit en %
Taxe d'habitation	313	28,9	372	19,6
Foncier bâti	324	29,9	573	30,3
Foncier non bâti	12	1,1	13	0,7
Taxe professionnelle	434	40,1	937	49,4
<b>Total des 4 taxes</b>	<b>1 082</b>	<b>100,0</b>	<b>1 895</b>	<b>100,0</b>

\* rapportée à la population 2009

Sources : Insee, DGFIP - Recensement des éléments d'imposition

### Indicateurs de fiscalité 2008\*

	Chablais	Référence	Région
Richesse fiscale par habitant (euros)	789	1 192	743
Coefficient de mobilisation de la richesse fiscale	0,89	1,04	0,96
Degré d'intégration intercommunale (%)	+13,1	+13,9	38,7

\* rapportés à la population 2009

Sources : Insee, DGFIP - Recensement des éléments d'imposition

### Déjà parues, à paraître...

**Dernières parutions :** Voironnais, Albanais, Tarentaise-Vanoise, Alpes Sud Isère, Royans-Vercors, Pays du Mont-Blanc, Rhône-Pluriel, La Boucle du Rhône en Dauphiné, Les Monts du Lyonnais.

Les synthèses de territoire sont consultables sur le site de l'Insee Rhône-Alpes à l'adresse suivante : <http://insee.fr/fr/regions/rhone-alpes/default.asp?page=publications/publications.htm>

**À paraître :** Arlysère, Grenoble, Vals du Dauphiné Nord-Isère, Bresse Revermont Val de Saône.

Coordination assurée par Marion Allard de la direction des Politiques territoriales de la Région Rhône-Alpes, et Mustapha Touahir et Philippe Bertrand de l'Insee Rhône-Alpes.